
Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada

Report of the Annual Meeting

John Simpson (1788-1873) Les députés de la vallée de l'Ottawa

François-J. Audet

Volume 15, Number 1, 1936

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/300154ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/300154ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (print)

1712-9095 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Audet, F.-J. (1936). John Simpson (1788-1873) : les députés de la vallée de l'Ottawa. *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada*, 15(1), 32-39. <https://doi.org/10.7202/300154ar>

LES DÉPUTÉS DE LA VALLÉE DE L'OTTAWA

JOHN SIMPSON

(1788-1873)

Par FRANCIS-J. AUDET

Né en Angleterre en 1788, John Simpson était devenu marchand. Il ne fut pas heureux en affaires et après avoir essayé divers commerces, il dut déposer son bilan. Il vint au Canada en 1815 avec sa femme et les enfants qu'elle avait eus d'un premier mariage. Madame Simpson était la fille de Richard Tickell, de Londres et Bath, Angleterre, et elle avait épousé en premières noces M. Ebenezer Roebuck, mort aux Indes où il était employé dans le service civil. Elle en avait eu entre autres enfants, un fils, John-Arthur, né en 1801, qui fut député aux communes anglaises et devint l'agent de l'Assemblée législative du Bas-Canada à Londres.

Richard Tickell eut un fils unique, Richard, qui entra dans l'armée, fut envoyé au Canada et se noya accidentellement dans la rivière Niagara pendant qu'il était en charge d'un détachement se rendant au lac Érié. Le gouvernement accorda à sa soeur, madame Simpson, cinq cents acres de terre que celle-ci vint réclamer. Cette concession fut faite dans le canton d'Augusta, Haut-Canada. Les Simpson y construisirent une résidence à l'endroit aujourd'hui appelé Maitland, à cinq milles à l'est de Brockville. Cette maison est maintenant connue sous le nom de *Longley House*¹.

Henry-J. Morgan dit que² John Simpson avait été secrétaire particulier de lord Dalhousie avant que d'obtenir le poste de percepteur des douanes au Côteau-du-Lac, en juillet 1822.

M. John Simpson occupa aussi les charges suivantes: commissaire d'écoles à Côteau-du-Lac, le 10 février 1822; commissaire pour l'amélioration de la navigation sur le Saint-Laurent, aux Cascades, le 8 juin 1830; commissaire pour compléter la construction d'un chemin entre Côteau-du-Lac et le Haut-Canada, le 18 juin 1830; juge de paix, le 16 août suivant; de nouveau commissaire pour l'amélioration de la navigation entre les Cascades et le lac Saint-François, le 18 juin 1831; commissaire pour la délimitation de la frontière entre le Haut et le Bas Canada, le 21 mai 1836; pour recevoir le serment d'allégeance, le 21 décembre 1837.

M. Simpson fut marguillier (warden) de l'église protestante du Côteau-du-Lac et servit en qualité de lieutenant-colonel durant la rébellion de 1837-38. Il avait été nommé major dans le quatrième bataillon de milice du comté d'York, le 1^{er} mars 1827 et il fut promu au rang de lieutenant-colonel, le 26 juillet de l'année suivante. Le 26 avril 1830, il était versé dans la réserve et il eut pour remplaçant le lieutenant-colonel Jean-Philippe Leprohon.

C'est John Simpson qui arrêta, le 25 décembre 1837, M. Jean-Joseph Girouard, notaire de Saint-Benoit, député du comté des Deux-Montagnes, et l'un des chefs de la révolte dans cette partie de la province.

¹Notes prises dans une lettre non signée, datée de New-York, le 22 octobre 1912. Voir Arch. Pub. du Canada, Search Reference No. 13767.

²*Dominion Annual Register* 1883, 331. Voir aussi *Gazette de Québec*.

Traqué par la police et les volontaires désireux de toucher la prime alléchante (\$2000.) promise à celui qui l'arrêterait, ne voulant pas non plus exposer plus longtemps ses amis à être poursuivis pour avoir abrité et aidé un proscrit dans sa fuite, M. Girouard résolut de se rendre aux autorités. Il écrivit à M. Simpson offrant de se livrer à lui, le tenant, disait-il, pour un honnête homme qui le protégerait jusqu'à ce qu'il fut logé en prison.

M. Simpson obtint la récompense offerte par le gouvernement pour l'arrestation de M. Girouard. Mais, si le loyalisme du colonel Simpson ne souffrait pas que l'on portât atteinte aux droits et à la dignité de la Couronne, il n'en avait pas moins bon cœur.

Le sénateur Léandre Dumouchel, qui avait bien connu M. Girouard, disait que M. Simpson avait remis les \$2000 à M. Girouard ou à sa première femme. Cependant, ni la veuve de W. B. Simpson, fils du lieutenant-colonel, ni la deuxième femme de M. Girouard n'avaient jamais entendu parler de la chose. D'un autre côté, on prétendit que la plus grande partie de cette somme, sinon le tout, fut consacrée par M. Simpson à alléger le fardeau de l'exil, puis au rapatriement des *patriotes* déportés aux Bermudes.³ Voici la vérité à ce sujet.

Le *Herald* de Montréal annonçait le 20 décembre 1838, que le colonel Simpson avait envoyé cent louis à un banquier de Chesapeake Bay pour aider aux huit exilés aux Bermudes de rentrer au Canada après l'amnistie de lord Durham. Ceci fut confirmé par le colonel le lendemain dans une lettre au capitaine Goldie, secrétaire militaire du gouverneur sir John Colborne.⁴

M. Simpson eut lieu de se repentir de son acte de générosité envers les exilés aux Bermudes. Ceux-ci, ayant atteint New-York, prirent part à une assemblée tenue par Robert Nelson, où l'on complétait l'invasion du Bas-Canada et l'établissement d'une république.⁵

Le lieutenant-colonel Simpson représenta le comté d'York à l'Assemblée législative du Bas-Canada du 28 août 1824 au 5 juillet 1827. Il se présenta de nouveau comme candidat le mois suivant, mais, en face d'une violente opposition, il dut se retirer et il publia dans la *Montreal Gazette* une adresse aux électeurs de son comté dans laquelle il disait entre autres choses "qu'il s'était dévoué pendant le dernier parlement aux intérêts et au bien-être de ses mandataires. Mais, ajoutait-il, je perdrais votre estime si je continuais aujourd'hui à être votre candidat dans une lutte qui est devenue une guerre de religion. Les machinations d'une faction vous ont induits à croire que le gouvernement de Sa Majesté en était un d'oppression, qu'il désirait vous charger de taxes et vous enlever votre religion, et que je m'étais fait l'avocat de ces abus. Mes adversaires ont employé toutes sortes d'artifices et de mensonges; ont soulevé toutes les passions et tous les préjugés, et il me fait peine de dire que quelques-uns de vos curés ne sont pas demeurés simples spectateurs de cette lutte mais qu'ils ont contribué par leur influence à cette excitation malsaine. On a été jusqu'à menacer ceux qui voteraient pour moi de les priver des sacrements. La tolérance de leur religion les enhardit à s'objecter à la mienne; l'emploi de bravi fut consacré par les services qu'ils

³*Bulletin des Recherches Historiques*, VII, 60.

⁴Archives Publiques du Canada, Série S.

⁵Voir lettre du 21 décembre 1838, dans les pièces justificatives.

pouvaient rendre à l'Église; les temples ont été violés par des bacchantes; un prêtre présidait à ces orgies. . . .

"Mes électeurs canadiens non accoutumés à ces scènes de désordre n'osaient pas approcher des hustings. Ceux d'origine anglaise, irlandaise et écossaise étaient décidés de ne perdre leur droit de vote qu'avec leur vie, ils s'organisaient, déterminés à s'emparer du poll et d'en chasser ces bandits. Des meurtres auraient peut-être pu être commis. J'ai préféré me retirer de la lutte plutôt que de voir une seule goutte de sang versée.

"Je puis retourner à la vie privée sans reproches et sans flétrissure et je conserverai le souvenir de l'honneur que j'eus à vous servir. Je continuerai à supporter le gouvernement de Sa Majesté autant qu'il sera en mon pouvoir et selon mes capacités.

"Vous remerciant du zèle que vous avez manifesté en ma faveur, je dois vous demander pardon de ce que je ne puisse continuer une lutte qui ne pourrait que mettre des vies en danger.

John Simpson"

L'attaque était vive et rude. Dans sa colère, M. Simpson ne ménageait pas ses expressions. Aussi la réponse des curés de la région ne se fit pas attendre. La lettre suivante qui ne manque pas de verdeur, mettait M. Simpson en demeure de se rétracter sans retard.

"A John Simpson, Ecuyer, au Côteau-du-Lac.

"Monsieur,

"Il a paru dans la Gazette de Montréal imprimée et publiée sous l'autorité Royale par Robert Armour, Imprimeur de la très Excellente Majesté du Roi pour le district de Montréal, sous la date du 20 et 23 août courant une adresse aux Electeurs du comté d'York qui porte votre nom.

"Comme ce document contient plusieurs allégués faux et attentatoires à notre réputation et à notre caractère comme prêtres et curés, nous ne croyons pas pouvoir le passer sous silence.

"En conséquence nous vous requerrons par la présente de rétracter les allégués en question et de les contredire par un autre document sous votre seing et qui sera rendu aussi public par la voie de la presse que l'ont été les accusations que vous avez portées contre nous dans l'adresse susdite.

"A défaut par vous de vous conformer à notre présente réquisition sous huit jours à date de la réception de cette lettre, nous vous notifions que nous sommes décidés à vous poursuivre dans toute la rigueur de la loi.

"Mr. Manseau est chargé de nous faire parvenir votre réponse.

"Comté d'York, 24^e août, 1827.

"T. Paquin, prêtre, curé de St. Eustache,
P. J. De Lamothe, curé de St. Scholastique,
P. S. Archambault, Prêtre, curé de St. Michel
de Vaudreuil.

J. Z. Carron, Prêtre, Curé de l'Isle Perrot,
A. Manseau, Prêtre, curé des Cèdres,
L. M. Brassard, Prêtre, Curé de St. Polycarpe,

M. T. Félix, Prêtre, Curé de St. Benoit,
H. Hudon, Prêtre, Curé de Rigaud."⁶

La Gazette du 13 septembre écrivait au sujet de la lettre des curés et d'un article du *Canadian Spectator*:

⁶La Minerve, 6 septembre 1827.

“Les circonstances nous ont empêché de faire allusion dans notre dernier numéro à un article paru dans le *Canadian Spectator*, samedi dernier. Dans ce que nous écrivions au sujet de la poursuite que le clergé catholique du comté d'York menaçait d'exercer contre M. Simpson, nous croyions que nos observations étaient très modérées et que nous appliquions à la lettre des révérends messieurs une épithète convenable et appropriée. Le *Spectator* emploie une colonne et quart pour essayer de justifier la conduite qu'entendent suivre ces doux et humbles serviteurs de l'Évangile et les encourager à persister dans leur menace à moins que M. Simpson ne se rende à leur sommation.

“Si ces révérends messieurs s'étaient contentés d'adopter des mesures en vue d'affranchir leur caractère des imputations de M. Simpson, nous n'aurions pas formulé d'opinion en la matière, mais quand on voit qu'ils sont déterminés de “poursuivre avec toute la rigueur de la loi”, nous ne pouvons concilier les principes de la foi chrétienne avec l'esprit de rancœur manifesté par ces prêtres et nous répétons que cela ressemble beaucoup à de la malice vindicative et au désir de se venger. Ils étaient accusés d'avoir exercé leur influence comme prêtres pour promouvoir certains intérêts séculiers et d'avoir prostitué leurs fonctions sacrées par M. Simpson qui dit qu'ils avaient quitté leur sentier pour l'assaillir. Ils ont invité l'attaque et, maintenant, dans un mesquin esprit de vengeance de cloître, ils soutiennent leurs prétentions d'une manière étrange et si injustifiable que, quoiqu'on puisse rire de l'impuissance de leurs revendications, nous avons pitié de l'infatuation qui leur fait croire qu'ils aient aucune chance de succès.”⁷

C'était jeter de l'huile sur le feu; la chose, semble-t-il, n'en pouvait rester là. Cependant, le colonel Simpson ne publia pas de rétractation et les curés ne mirent pas à exécution leur menace de poursuivre. Qu'était-il donc survenu dans l'intervalle? Nous n'en savons rien. Mais, nous nous demandons si l'évêque de Telmesse, Mgr Lartigue, n'aurait pas entendu parler de cette élection lors de sa deuxième visite pastorale aux Cèdres en juillet 1827, ou encore, qu'il aurait lu les journaux de Montréal, ce qui est à peu près certain. M. l'abbé Auclair, auteur de l'Histoire de la paroisse de Saint-Joseph de Soulanges (Les Cèdres) nous dit que Mgr “donna aux gens de sages avis.” Il ajoute un peu plus loin que “Mgr Panet allait pouvoir enfin combler ses vœux (ceux de M. Manseau) et, à l'automne de 1827, il partirait pour Contrecoeur.” Ce rapprochement de faits et de dates signifie-t-il quelque chose? Il est possible que non, mais en l'absence de faits bien établis, il est aussi possible que oui. La haute politique de l'évêque de Québec conseillait de ne pas faire trop de bruit. Ses relations avec le pouvoir civil étaient assez tendues; la discrétion était donc de mise. La position de l'évêque et de la religion dans la province ne semblait encore que tolérée. Il restait encore bien des questions non réglées. Devait-on, dans ces circonstances, attaquer M. Simpson, ancien secrétaire particulier de lord Dalhousie, et qui était probablement encore dans ses bonnes grâces? La correspondance de l'évêché de Montréal ne paraît pas pouvoir jeter de jour dans cette affaire.

De 1827 à 1841, nous n'entendons plus parler de M. John Simpson si ce n'est de l'arrestation de M. Girouard dont nous avons parlé. Il devait consacrer tout son temps aux devoirs de sa charge de percepteur

⁷Voir le texte de l'adresse et de l'article de la *Gazette* dans les pièces justificatives.

qui n'était pas une sinécure, loin de là; les relations commerciales entre les deux provinces, et entre le Haut-Canada et l'Angleterre, augmentaient d'une façon sensible, avec l'accroissement de la population, et l'ouverture au trafic du canal Lachine qui facilitait la navigation et, par conséquent, les échanges commerciaux.

Sous l'Union, M. Simpson fut député du comté de Vaudreuil, du 8 avril 1841 au 23 septembre 1844.

"Pas moins de six élections du Bas-Canada, dit M. Louis-P. Turcotte,⁹ furent emportées par la violence, et plusieurs candidats importants durent céder devant la force armée". Et l'auteur cite le nom de M. Simpson comme l'un des six qui furent ainsi élus. Il avait défait M. André Jobin. Le bouillant colonel avait pris sa revanche de 1827! Il avait dû avoir l'aide du triste personnage qui gouvernait alors le Canada. Et, Glengarry n'était pas loin!

Madame Simpson mourut au Côteau-du-Lac, le 9 février 1842. Son fils, John-Arthur Roebuck aimait et admirait beaucoup sa mère. Voici ce qu'il en dit:

"She was very beautiful, very clever, fascinating, and young. It is not wonderful that she was sought for by many, that she married soon. The husband she chose (Mr. Simpson) was, like herself, young and handsome, but of no position. In choosing his wife he was guided more by passion than by prudence. Whatever may have been his defects, I have every reason to respect him, and to be grateful to him for his uniform kindness to us, his stepsons, and to our mother, whom he ever treated with the utmost gentleness and living courtesy. They were indeed a happy couple, as far as themselves were concerned. Fortune, however, did not befriend him. He was a merchant, and not successful; and after many schemes had been tried and failed, it was resolved that we should emigrate to Canada, which we did in the year 1815."⁹

Roebuck dit que M. Simpson survécut longtemps à sa femme et épousa une dame américaine dont il ne donne pas le nom, ni le lieu ni la date du mariage.

John Simpson décéda à Brockville en 1873, âgé de quatre-vingt-cinq ans.¹⁰

Son fils unique, William-B. Simpson, né en 1818, fut percepteur des douanes à Montréal. Il mourut en 1883.¹¹

PIECES JUSTIFICATIVES

To the electors of the County of York
Gentlemen,

When I presented myself to your notice at the last Election, I had but one end and object—The Public Good— You elected me, and I devoted myself to your interest and Welfare; but should forfeit all claim to your respect, were I to prolong a contest that has lost its original character and descended from a Political to a Religious warfare.

By the machination of a desperate and designing Faction you have been deluded—they have induced you to believe that His Majesty's

⁹*Le Canada sous l'Union*, I, 62.

⁹R. E. Leader, *Life and letters of John Arthur Roebuck*.

¹⁰B.R.H., VII, 60.

¹¹*Dominion Annual Register*, 1883, 331.

Government is one of oppression; that it desires to overwhelm you with taxation, and strip you of your religion, and that I was the strenuous advocate of such abuses—they have employed every artifice and racked their inventions for untruths—they have roused every passion and every prejudice—in whispers disseminated rebellion, and mistrust—and it pains me to say that some of your Curés have not remained idle spectators but have contributed their influence and their arts to this unholy excitement— Against such instruments and such arts could I contend? The refusal of the Sacrament was threatened to those who should vote for me.— the toleration of their religion gave them hardihood to object to mine—the employment of Bravoës was consecrated by the service they were engaged in—the sacred precincts of the Church violated by the Bacchanalian orgies of hired assassins—a priest administering to their drunken revels, and welcoming with his own hands branded with infamy and murder—was this a lesson of Christian charity “go and sin no more” or was it persuasively directing them to go and do likewise.

My Canadian supporters unaccustomed to such scenes of tumult and excess were afraid to approach the Hustings— My English, Irish and Scotch were determined to lose their rights but with their lives, and vowing vengeance were collecting themselves in a body resolutely determined to take the Poll from these ruffian bandits—in such a cause—so encouraged—murder must have ensued and I should little merit the high distinction I was aspiring to, if I could sacrifice one life in its attainment. In such a struggle though assured and certain of success, I ought to have been abandoned by you if I could have purchased it with your blood—in such a time and with such prospects before us, should this Revolutionary Faction succeed, his Majesty will need every heart and every arm and I should have conspired against his person and government if I had deprived him of one of those devoted brave and faithful subjects.

I can go back to private life without stigma and reproach my retirement will not be embittered by regrets for lives unavailingly lost—and it will afford me calm pleasure to reflect that whilst I had the honour to serve you—I was influenced by no faction—swayed by no party—and in serving you faithfully fulfilled your intentions by supporting His Majesty’s Government to the utmost of my power and ability.

Thanking you—fervently thanking you—for the zeal manifested in my favour, I have to entreat your pardon for not continuing a contest that I should only prolong at the risk of your lives and believe me, should this Faction prevail—the contest will soon be for Civil Liberty, which the basest only will outlive.

I have the honour to be

Gentlemen,

With respect and attachment

Your most obedient servant

J. Simpson.

Sept. 13th 1827

Circumstances prevented our alluding in the last impression of the Gazette to an article in the Canadian Spectator of Saturday last. In what we said respecting the threatened prosecution of Mr. Simpson by the Catholic Clergy of the county of York (our remarks upon which, are severely reprehended by the Spectator) we certainly thought that our

strictures were extremely moderate and gentle and that we applied to the document, and its reverend authors and apposite, just and appropriate epithet. The *Spectator* dedicated a column and a quarter to an attempted justification of the course intended to be pursued by these meek and lowly servants of the gospel, and recommends them to persist in what they threaten unless Mr. Simpson complies with their requisition.

Had the reverend gentlemen declared their intention of adopting measures whose object would be only to free their characters from what they assert to be false and unfounded imputations, we would not have promulgated an opinion upon the matter—but when we observe them expressing a determination “to prosecute with the utmost rigour of the law” we cannot reconcile the great leading and characteristic features of the Christian faith with the rancorous spirit thus manifested by the ministers, and we repeat that to us it savours highly of vindictive malice and an eager longing for revenge. They were declared to have exerted their influence as priests for the promotion and success of certain secular concerns, a prostitution of their sacred function which was justly branded with reproach by Mr. Simpson—they stepped out of their peculiar path and it was in their novel attitude that their opponent assailed them. They courted, they invited the attack, and now in the petty spirit of cloister vengeance they assert their secular assumptions and pretensions in so strange and unjustifiable a manner, that while we laugh at the impotence of the attempt, we pity the infatuation that can inspire them with any chance of success.

The concluding observation of the *Spectator* is unworthy any serious refutation.

Coteau du Lac
Dec. 21st 1838.

Sir,

In the *Montreal Herald* of last night it is stated that “the prisoners on landing at Chesapeake Bay had *One Hundred Pounds* to divide amongst them which had been lodged in the hands of a Banker by Mr. Simpson of Coteau du Lac” this circumstances if unexplained might convey an erroneous impression to His Exc^y the Commander of the Forces and connecting the infamous conduct of those Prisoners on their arrival in New York at McKenzie’s meeting with the efforts previously made by me on their behalf it might be inferred that my sympathy continued unabated and that I was not unwilling to afford their secret succour and encouragement.

Although to avoid public clamour for an unpopular action I certainly intended that the transmission of this money shou’d remain undivulg’d, yet, I see no reason to blush that it has been reveal’d. I need not tell you that through my mediation the amnesty was obtain’d, or, that on the Disallowance of the Ordinance on the 28th June Lord Durham issued the Pardoning Proclamation of the 9th October and that the Prisoners were at liberty to Return from their Exile; but recollecting the part I had taken it appear’d incumbent on me to furnish them the means and four or five days after the date of that Proclamation I Remitted £100 to them at Bermuda being at the rate of \$50. each a sum not more than sufficient to enable them to Return to Canada. At this time all was quiet and the possibility of a second Rebellion never occur’d to me but cou’d

I have foreseen their disgraceful Exhibition at New York they had starv'd ere I had forwarded a shilling to them.

Whether my conduct was wise or prejudicial as regards that amnesty (and the result has been sadly against me) is not now the question, it met the approbation of the Government of the time being, but that I *may not be deem'd capable of covertly succouring* the Enemies of the Country I beg leave to say that as an officer of Her Majesty's Government I felt the impropriety of *ever* doing good by stealth to Exiles characteriz'd as they had been by a Traiterous conspiracy to subvert the Government and that unwilling to subject myself to the possible misconstruction of my motive for an act *done in concealment* I inform'd Mess. Chs. Buller and Turton the Chief Secretaries of my intention and that I had their *entire concurrence* and *permission before I remitted* the money to Bermuda.

Connected with this subject and in corroboration of that alteration of feeling the conduct of the Exiles since their Return wou'd naturally produce, permit me to inclose the copy of my letter to Colonel Thomas of Burlington in reply to letters from them for *further* assistance from me, the letters were on the day of their receipt forwarded by me to the Attorney General.

Suffer me to add that I do not offer this explanation to exonerate myself from any suspicion I imagine is possible to be entertain'd against my Honor by His Exc^y the Commander of the Forces but in the character of one in time of general perfidy jealous of the misconstruction of an act, innocent if not praise worthy at the time but which at a *later period* had been both criminal & *Disgraceful*.

I have the honor to be

Sir,

Your Most Ob. Humble S^t.

Jno Simpson.

Captain Goldie,

Sec^y

&c. &c. &c.

Montreal.